

Strasbourg, le 18 octobre 2017

EPAS(2017)56

Accord partiel élargi sur le sport (APES)

26^{ème} réunion du Bureau du Comité de direction de l'APES

Conseil de l'Europe
55 avenue Kléber, 75116 Paris
(1^{er} étage, salle n° 2)

Vendredi 29 septembre 2017, 9h30 – 17h00

Liste des décisions

1. Ouverture de la réunion

M. Frédéric SANNAUR, Président du Comité de direction de l'APES, Chef du Bureau des Relations internationales, des Affaires européennes et des Grands événements au Ministère des Sports français, ouvre la réunion. Il prononce quelques mots de bienvenue et excuse les délégués de Croatie, Mme Marija CRNKOVIĆ, et de Slovénie, M. Zoran VEROVNIK, ainsi que le Président du Comité consultatif de l'APES, M. Jens Sejer ANDERSEN, représenté par M. Michal BUCHEL. La liste complète des participants est reproduite à l'annexe I du présent document.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le Bureau adopte l'ordre du jour sans amendement, tel qu'il figure à l'annexe II du présent document.

3. Rapports des réunions récentes

3.1. Liste de décisions – 25^{ème} réunion du Bureau du comité de direction de l'APES, Paris, 20 mars 2017

DÉCISION : le Bureau adopte la liste de décisions.

3.2. Projet de liste de décisions – 11^{ème} réunion du Comité de direction de l'APES (réunion conjointe avec le Comité consultatif de l'APES), Limassol, 9-10 mai 2017

DÉCISION : le Bureau approuve le projet de liste de décisions.

Il prend note de la présentation relative aux résultats du questionnaire sur le taux de participation de certains Etats aux réunions de l'APES, éléments dont il faudra tenir compte lors de la préparation de la prochaine réunion de Comité de direction. Le Secrétariat rappelle qu'il dispose d'une liste des délégations mise à jour tout au long de l'année en fonction des modifications portées à sa connaissance et, au minimum, une fois par an.

3.3. Liste de décisions – 8^{ème} réunion du Bureau du Comité consultatif de l'APES, Bruxelles, le 5 septembre 2017

Le Vice-Président du Comité consultatif fait part de quelques éléments qui ont été traités lors de cette réunion, en particulier la Conférence Play the Game, la bonne gouvernance et les principes clés de gouvernance, les UN SDGs (Sustainable Development Goals) et le projet de mettre en place un groupe de travail sur ce sujet, et informe que la prochaine réunion devrait avoir lieu fin janvier 2018 à Vienne.

DÉCISION : le Bureau prend note de la liste de décisions.

4. Informations récentes

4.1 États membres

Le Bureau prend note de la présentation orale l'informant de l'adhésion de l'Autriche en 2017 et des contacts les plus récents en vue d'une éventuelle adhésion de la Slovaquie, l'Italie, la Turquie et le Qatar. Le Secrétariat lance un appel aux membres du Bureau de promouvoir l'adhésion à l'APES dans leurs contacts bilatéraux, appel dont ils se saisissent volontiers.

4.2 Organisations partenaires

• Proposition concernant la demande d'adhésion de EUSA au Comité consultatif

Le Bureau prend note que la demande de l'Association européenne de sport universitaire (EUSA) était à l'ordre du jour du Comité de direction de Limassol qui a reporté ce point à 2018. Le problème posé par cette candidature vient du fait que EUSA est membre de FISU qui, elle-même, est déjà membre du Comité consultatif, ce que ne permettent pas les statuts de l'APES.

DÉCISION : Afin que le Secrétariat de l'APES soit en mesure de poursuivre les négociations, le Bureau décide que, comme il sera possible de n'accorder qu'une seule voix, il conviendra de proposer à ces deux organisations de déterminer entre elles qui de EUSA ou de FISU sera le membre officiel au Comité consultatif ; un représentant de l'autre organisation pourra néanmoins être inclus dans la délégation de l'organisation titulaire et participer aux activités.

Le Président du Bureau informe qu'il est en contact avec la Fédération française d'athlétisme en vue d'une éventuelle adhésion de la European Athletic Association au Comité consultatif. Le Secrétariat précise qu'actuellement six places sont vacantes et invite les membres du Bureau à relayer l'information auprès des organisations qu'ils connaissent.

4.3 Conventions du sport

Le Secrétariat fait le point sur les conventions :

- la Convention sur une approche intégrée de la sécurité, de la sûreté et des services lors des matches de football et autres manifestations sportives est sur le point d'entrer en vigueur (la

France, Monaco et la Pologne ont d'ores et déjà ratifié, la Fédération de Russie serait sur le point de le faire) ; cette convention semble relativement facile à ratifier pour les Etats qui sont déjà parties à STCE 120 ;

- la Convention anti-dopage travaille à la promotion de sa recommandation sur l'indépendance des organes d'audition et l'équité des procédures dans les affaires de dopage ;
- la Convention sur la manipulation de compétitions sportives : un séminaire sera organisé les 28 et 29 novembre ; le Secrétariat invite les membres du Bureau à relayer l'information pour toucher un maximum de personnes.

4.4 Secrétariat du Conseil de l'Europe

Le Secrétariat présente l'équipe du secrétariat de l'APES.

Il précise qu'un projet de site commun est en cours de finalisation. L'onglet « APES » se déclinera en trois piliers, sport éthique, sport inclusif et sport sain. Les activités de monitoring seront également présentées permettant d'avoir une vue d'ensemble des rapports adoptés.

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) prépare deux rapports sur le sport :

- l'un sur la bonne gouvernance du sport, par le parlementaire danois, Mogens Jensen, qui sera publié en avril 2018 ;
- le second sur la gouvernance du sport avec un focus sur l'UEFA et la FIFA, par la parlementaire luxembourgeoise, Anne Brasseur.

Le Secrétariat informe aussi que le Conseil de l'Europe est très préoccupé par le différend avec la Fédération de Russie qui a suspendu une partie de ses contributions. A ce jour, il n'y a pas d'impact direct sur l'APES, la contribution russe ayant déjà été versée, mais il y a des interrogations relatives à 2018, puisque nul ne sait quand cette situation va se dénouer. Il semble néanmoins que la Fédération de Russie n'a clairement pas l'intention de quitter le Conseil de l'Europe.

DÉCISION : le Bureau souhaite inviter M. Jensen à présenter son travail sur la bonne gouvernance dans le sport à l'occasion de la prochaine réunion du Comité de direction, mais aussi pour créer plus de proximité entre l'APES et l'APCE.

5. Programme d'activités

5.1 Programme et Budget 2017

Le Bureau prend note de la présentation orale du Secrétariat sur la réalisation des activités 2017 et sur les manifestations à venir, en particulier :

- la Conférence Play the Game dont l'APES est partenaire ; 25 Etats membres seront présents à Eindhoven fin novembre et deux séances restreintes du Comité de direction auront lieu, en marge de la Conférence, sur la bonne gouvernance et sur les arts martiaux et activités de combat. La Conférence elle-même traitera de nombreux sujets qui sont de grand intérêt pour les membres du Comité de direction ;
- l'atelier « Workshop on hate speech in sport » qui se déroulera à Sarajevo fin novembre ;
- le Secrétariat présente par ailleurs l'opportunité d'une participation active (coordination d'une session) à la Conférence Peace and Sport à Monaco en décembre ; deux membres du Bureau signalent leur présence à cette Conférence.

DÉCISION : le Bureau prend note de n'état d'avancement du programme d'activités et approuve les propositions.

5.2 Programme et Budget 2018-2019

Le Bureau prend note des informations sur le budget 2018 et des mises à jour proposées par le Secrétariat. Le budget est positif, ce qui a permis d'augmenter les ressources humaines. Le Secrétariat précise que l'objectif est de maintenir un état équilibré proche du 50/50 entre les dépenses de personnel

et les autres dépenses. En réponse à une question, il dit que les dépenses de communication se retrouvent principalement dans les dépenses de personnel (cf. agent en charge de ces questions ainsi que la participation des personnels de l'APES aux différents événements).

L'augmentation du budget prévue entre 2017 et 2018 est due à l'adhésion de l'Autriche et, pour une petite part, au renchérissement général (+0,5% pour l'ensemble du Conseil de l'Europe selon le projet de budget).

Le Secrétariat présente ensuite les activités clés stratégiques prévues en 2018 :

- la préparation et la tenue de la Conférence ministérielle en Géorgie,
- la poursuite de la promotion relative à la plate-forme en ligne de l'insertion des migrants par le sport,
- la poursuite des travaux sur les deux projets de recommandation qui seront soumises au GR-C en avril 2018 pour approbation en vue de la transmission au Comité des Ministres pour adoption,
- des visites de suivi dans le cadre de la mise en œuvre de la Charte européenne du Sport,
- la poursuite des travaux du groupe de travail informel IPACS (International Sports Integrity Partnership) en partenariat avec l'OCDE.

Il demande au Bureau de noter qu'il n'y aura pas de conférence annuelle de l'APES sur la diversité en 2018.

Enfin, le Secrétariat alerte le Bureau sur le fait que certaines activités deviennent permanentes, ce qui mobilise des ressources et réduit la flexibilité pour répondre à de nouvelles demandes dans un contexte où l'activité sur le sport international est foisonnante. L'adhésion de nouveaux membres à l'APES apporterait un peu d'aise.

DÉCISION : le Bureau demande au Secrétariat que, pour toute nouvelle action mise en œuvre par l'APES, l'impact en matière de ressources humaines soit mesuré au préalable.

a) Projet de recommandation sur la bonne gouvernance - avancement

Le Secrétariat informe le Bureau de l'état d'avancement de ce projet et présente le calendrier prévisionnel.

b) Projet de recommandation sur les sports de combat – avancement

Le Secrétariat présente le projet de recommandation ainsi que le calendrier prévisionnel et informe qu'un exposé des motifs, en cours de rédaction, complètera le document. Il demande au Bureau de se prononcer sur l'intitulé et sur la proposition d'ajouter, à la fin du §4. des lignes directrices la mention « *et en évaluer les effets* ».

Il informe qu'outre la session restreinte du Comité de direction consacrée à ce sujet lors de la Conférence Play the Game, une session sur la thématique des arts martiaux et sports de combat sera proposée par les organisateurs à tous les participants de la Conférence.

DÉCISION : le Bureau se prononce favorablement pour : « *Arts martiaux et activités de combat* » afin d'avoir une formulation large générique pour l'intitulé sachant que les termes de la recommandation entrent dans le détail, en particulier en ce qui concerne les questions de risques sanitaires dus au KO. Le Bureau approuve la proposition d'ajouter la mention « *et en évaluer les effets* » telle que faite par le Secrétariat. Il approuve que les membres du Comité consultatif présents à la Conférence puissent assister aux deux sessions restreintes.

c) Partenariat international contre la corruption dans le sport (IPACS) – Taskforce 3

Le Secrétariat rappelle que la première réunion du groupe de travail a eu lieu le 21 juin 2017 et informe de la prochaine réunion qui se tiendra à Paris, dans les locaux de l'OCDE, en décembre. Il rappelle aussi que, dans ce cadre, trois taskforces ont été mises en place sur :

- les appels d'offres publics des grands événements sportifs internationaux (responsable : OCDE),

- les processus d'attribution des grands événements sportifs internationaux et les règles internationales de conflits d'intérêt (responsable : OCDE),
- les exigences en matière de bonne gouvernance pour arriver à un consensus sur certains sujets tels que les conflits d'intérêt, la durée des mandats, ... (responsable : APES).

Le Secrétariat souhaite que l'ensemble des pays membres de l'APES, non membres du groupe de travail à ce stade, puissent être intégrés à terme dans une structure plénière par exemple qui serait à créer. Il précise que la diffusion aux membres du Bureau des mandats des trois taskforces pourra se faire pour information dans une à deux semaines.

d) Suivi de l'action 3 de MINEPS VI (*Kazan Action Plan*)

Le Secrétariat informe qu'il s'agit de travailler sous la direction du Comité de direction de l'APES, que le Bureau doit approuver les lignes directrices qui prévoient que le groupe de travail sera ouvert à tout pays qui le souhaite.

DÉCISION : le Bureau décide de jouer un rôle concret dans la mise en œuvre des orientations adoptées cet été à Kazan et de superviser l'avancement des travaux de l'Action 3.

e) Visites d'évaluation – respect par les Etats parties de leurs engagements

Le Bureau est invité à noter que trois réponses positives ont été reçues pour des visites dans le cadre de la Charte européenne du Sport en 2018 de la part de la Norvège, de l'Islande et de la Géorgie et qu'une dizaine d'autres Etats ont fait part de leur vif intérêt. Le Secrétariat souligne qu'il dispose désormais de suffisamment d'éléments pour relancer le processus des visites de suivi et est en mesure de planifier les visites.

DÉCISION : le Bureau demande au Secrétariat d'organiser les visites de suivi de la Charte européenne du Sport avant la tenue de la prochaine Conférence ministérielle de manière à pouvoir en présenter les conclusions à cette occasion.

6. Projets de contributions volontaires et projets conjoints

6.1 UE (DG Home) : Carton rouge à la criminalité dans le sport (KCOOS) (2016-2017)

Le Secrétariat informe que les comptes de ce projet qui a duré 18 mois et s'est terminé fin juin 2017 ont été bouclés.

6.2 UE (subventions directes) :

Le Bureau prend note des explications données par le Secrétariat au sujet des divers projets en cours :

- le projet *Pro S4+* se poursuivra jusque mi 2018,
- le projet « *Violence sexuelle dans le sport* » (*PSS+*) (2017) permet de consolider une offre durable et de développer des moyens de communication réutilisables par les Etats et organisations ; le 25 octobre aura lieu la prochaine réunion dans le cadre d'une réunion sur la protection des enfants à Lanzarote,
- le projet « *Mixité dans le sport 2* » (*BIS 2*) (2018-2019) permettra de lancer une collecte de données à large échelle auprès de tous les Etats membres du Conseil de l'Europe.

6.3 Propositions pour contributions volontaires :

• Observateurs de la Gouvernance du Sport (SGO) (2018)

Le Secrétariat informe le Bureau qu'une relance a été faite : 2017, Monténégro – 2018, d'autres Etats.

• KCOOS+ (2018-2019)

Le Secrétariat informe le Bureau que plusieurs pays et organisations sont volontaires pour contribuer ; le budget devrait être bouclé prochainement.

7. Conférences des Ministres responsables du Sport

7.1 14^{ème} Conférence du Conseil de l'Europe des Ministres responsables du Sport, Budapest, 29 novembre 2016

Le Secrétariat fait un point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des résolutions : la plupart d'entre elles est en cours de réalisation.

7.2 15^{ème} Conférence du Conseil de l'Europe des Ministres responsables du sport (Géorgie)

a) Aspects organisationnels – dates et lieu éventuels

La référente géorgienne pour l'organisation de la Conférence ministérielle sera Mme Manana KAVTARADZE, Responsable des Relations internationales et de l'Intégration européenne au Ministère du Sport et des Affaires de Jeunesse de Géorgie.

La Conférence se tiendra à Tbilissi. La date reste à confirmer : elle devrait être fixée en octobre 2018, avant les élections présidentielles du pays dont la date n'a pas encore été retenue.

Le Vice-Président du Comité consultatif informe le Bureau de la tenue du Championnat du Monde Junior de Sambo à Tbilissi en octobre 2018 et propose qu'un lien puisse éventuellement être trouvé entre les deux événements (par exemple : une démonstration de sambo et la promotion de la recommandation sur les arts martiaux et activités de combat).

Le Secrétariat rappelle au Bureau que la planification de cet événement est faite en rétroplanning et qu'il convient donc de retenir la date le plus rapidement possible.

DÉCISION : le Bureau convient avec Mme Manana KAVTARADZE que, si à la fin du mois d'octobre 2017, les autorités géorgiennes n'ont pas annoncé de date, la semaine du 15 octobre 2018 sera retenue pour la Conférence ministérielle. En outre, pour des raisons de cohérence, le Secrétariat est chargé de vérifier si une réunion des Ministres de l'UE n'est pas prévue à ce moment-là.

b) Thème principal de la Conférence

Le Secrétariat informe le Bureau que le point principal de la Conférence sera la corruption et les sujets afférents (bonne gouvernance, transparence, conventions, ...). Il présente en outre un tableau récapitulatif de tous les sujets d'actualité dont il s'agira de déterminer lesquels seront les plus pertinents à figurer également à l'ordre du jour de la Conférence ministérielle.

Le Secrétariat invite les autorités géorgiennes à prendre les dispositions pour que la convention sur la manipulation de compétitions sportives soit ratifiée avant la Conférence ; son entrée en vigueur lors de la Conférence pourrait en constituer un point fort.

Mme Manana KAVTARADZE ajoute qu'un groupe de travail composé de plusieurs ministres et du maire de la capitale se réunira et travaillera sur la préparation de la Conférence.

DÉCISION : le Bureau propose qu'une réflexion soit menée autour des « droits de l'homme » comme seconde thématique de la Conférence : elle permettrait de réunir différents thèmes et aurait un fort potentiel politique.

c) Programme et format de la Conférence

Le Secrétariat rappelle le déroulement de la Conférence :

- une journée sera consacrée à la partie ministérielle avec une discussion de fond le matin sur les questions liées à la corruption et une autre discussion l'après-midi dont le sujet reste à déterminer ; une petite réception des ministres membres de l'APES sera également organisée ;
- la veille, a lieu la réunion des *hauts fonctionnaires* ;
- le lendemain, a lieu la réunion interinstitutionnelle avec les représentants de l'Union européenne (le souhait est d'élargir la participation de l'Union européenne au-delà des représentants habituels de la Commission – à affiner).

Il propose également qu'un espace d'exposition soit mis à la disposition du Secrétariat pour présenter les publications et projets de l'APES.

Par ailleurs, le Secrétariat rappelle que les Conférences ministérielles sont l'occasion de rencontres bilatérales entre ministres en charge du sport et que le Secrétariat a un rôle important à jouer dans la facilitation de ces entretiens bilatéraux, d'où la nécessité de pouvoir les organiser en amont avec les organisateurs géorgiens en termes de disponibilités d'espaces appropriés notamment.

7.3. Evénement informel de réseautage ministériel (à l'occasion de la Coupe du Monde de la FIFA, 2018, Fédération de Russie)

Le représentant de la Fédération de Russie informe le Bureau des points suivants :

- la Coupe du Monde aura lieu de mi-juin à mi-juillet 2018 avec la clôture le 15 juillet,
- l'ouverture aura lieu à Moscou,
- un programme de conférences est prévu en marge de l'ouverture, par exemple une table-ronde sur la manipulation de compétitions sportives le 14 juin 2018 à Moscou.

8. Questions statutaires

8.1 Election d'un rapporteur sur l'égalité des genres (Règle 7, paragraphe 4 du Règlement interne)

- **Candidats**

Le Secrétariat rappelle que les rapporteurs sur l'égalité des genres ont été mis en place dans le cadre du Programme transversal du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2012). Du fait du renouvellement du Bureau et parce que le Monténégro, dont le représentant était le précédent rapporteur, ne fait plus partie de cet organe, un nouveau rapporteur doit être trouvé. L'ensemble des rapporteurs du Conseil de l'Europe se réunit une fois par an une journée à Strasbourg.

DÉCISION : le Bureau, constatant l'absence de candidature parmi ses membres présents, demande au Secrétariat de proposer cette mission aux deux membres absents.

- **Procédure de vote**

DÉCISION : le Bureau décide que si une de ces deux personnes est intéressée, le Secrétariat le lui confirme par courrier électronique. Dans le cas contraire, le Secrétariat devra faire un nouvel appel à candidature en direction des membres du Comité de direction cette fois.

9. Visibilité

9.1 Publications

- **Manuel de bonnes pratiques – Sport et droits de l'homme**

Le Secrétariat informe le Bureau que ce manuel est en cours d'impression et devrait être publié dans les deux langues d'ici fin 2017.

- **Politique et pratique du sport – Echange d'informations sur la lutte contre la manipulation de compétitions sportives**

Le Secrétariat précise que ce manuel, plus épais, fait partie de la collection des « livres bleus ». Il est élaboré sous la coordination du Professeur Laurent VIDAL. La relecture, la traduction et la mise en page seront faites en 2018. Ce manuel sera très utile aux autorités qui mettent en œuvre des mesures dans le domaine concerné. Pour l'instant, il n'est pas possible d'anticiper la date de publication car l'échéancier est constamment mis à jour.

- **9.2. Site web sport : voir point 4.4.**

10. Promotion de la diversité et lutte contre la discrimination

10.1 Priorités (2017)

- « **Travailler ensemble pour construire et consolider la démocratie, la tolérance et l'inclusion** », conférence annuelle, Chypre, 11 mai 2017

Le Bureau prend note que le rapport de la conférence a été produit. Parmi les propositions figure le fait de ne pas forcément organiser une conférence sur la diversité chaque année. La prochaine conférence aura lieu en 2019 sur un thème restant à déterminer (sport sur ordonnance ? groupes vulnérables ?). Ce sujet sera mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Bureau.

10.2 Priorités (2018)

- **Réseau d'ambassadeurs nationaux du sport, de la tolérance et du fair-play**

Le Secrétariat demande s'il faut « ressusciter » cette initiative (cf. EPAS(2017)24). Dans certains pays, ce type de réseau marche très bien, mais d'autres pays ne sont pas intéressés.

DÉCISION : le Bureau décide d'abandonner ce réseau, mais d'inviter les pays volontaires qui souhaitent continuer dans cette voie à se rapprocher du réseau des ambassadeurs de la tolérance et du fair-play. Au niveau paneuropéen, le Bureau souhaite poursuivre sa réflexion sur l'opportunité d'associer des (ex) athlètes pour communiquer sur certains de ses thèmes de travail.

11. Divers

- **Partenariat MESGO**

Le Secrétariat donne quelques informations sur cette initiative. Elle est parrainée par l'UEFA qui demande à l'APES de devenir partenaire (il semblerait que ce soit pour l'octroi d'une bourse de 10000 €).

DÉCISION : le Bureau demande au Secrétariat de préparer des éléments pour la prochaine réunion du Bureau, en particulier sur la plus-value pour l'APES dans le cas d'un simple partenariat ou dans celui de l'octroi d'une bourse, afin de pouvoir lancer les négociations éventuelles.

- **SIGA (Sport Integrity Global Alliance)**

Le Secrétariat informe le Bureau qu'il s'agit d'une initiative de ICSS pour promouvoir les idées d'intégrité.

DÉCISION : le Bureau décide que l'APES, en tant que tel, ne prendra pas part aux travaux de SIGA et n'y sera pas représenté par des membres du Comité de Direction ou du Secrétariat, mais qu'il continuera à suivre ces travaux à distance ou s'informer via des membres du Comité consultatif.

- **Groupe d'experts de la CE (dans le cadre du plan de travail de l'UE en faveur du sport 2017-2020)**

Le Secrétariat explique que trois groupes d'experts ont été mis en place par la Commission, parmi lesquels un sur la bonne gouvernance.

DÉCISION : le Bureau demande au Secrétariat d'envoyer un courrier pour être invité à y participer.

12. Date et lieu de la prochaine réunion

DÉCISION : le Bureau convient de tenir sa prochaine réunion en janvier 2018 à Vienne (A). La date exacte, dans la semaine du 22 janvier, reste à déterminer en fonction des dates de réunion du Comité consultatif la même semaine. Le Bureau approuve également les dates de la prochaine réunion du Comité de direction les 14 et 15 mai 2018 à Strasbourg, immédiatement après le week-end où aura lieu la Course de Strasbourg, un événement auquel les membres du Comité directeur et du Comité consultatif seront invités à participer.

Accord partiel élargi sur le Sport (APES)

26^e réunion du Bureau du Comité de Direction de l'APES

Conseil de l'Europe
55 Avenue Kléber, 75116 Paris
(1^{er} étage, salle de réunion n° 2)

Vendredi 29 septembre 2017, 09.30 – 17.00

LISTE DES PARTICIPANTS

PRESIDENCE

M. Frédéric SANAUR
Chef du Bureau des Relations internationales, des Affaires européennes
et des grands Evénements
Direction des sports
Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
FRANCE

MEMBRES DU BUREAU

BULGARIE

Mme Mila ANDREEVA
International and Public Relations Coordinator
Ministry of Youth and Sports

ISLANDE

M. Óskar Þór ÁRMANNSSON
Senior Adviser
Department of Cultural Affairs
Ministry of Education, Science and Culture

GEORGIE

Mme Manana KAVTARADZE
Head of International Relations and European Integration
Ministry of Sport and Youth Affairs

FEDERATION DE RUSSIE

M. Alexey MOROZOV
Director of the Department of winter sport's development and preparations for the Olympic Games in Sochi
Ministry of Sport

COMITE CONSULTATIF

M. Michal BUCHEL (Vice-Chair of the EPAS Consultative Committee)
Chief Executive Officer
International SAMBO Federation (FIAS)

EXCUSES

M. Zoran VEROVNIK
Secretary
Ministry of Education, Science, Culture and Sport
SLOVENIE

M. Jens Sejer ANDERSEN (Président du Comité consultatif de l'APES)
International Director
Danish Institute for Sport Studies
Play The Game

Mme Marija CRNKOVIĆ
Head of Division for Sport Association and International Affairs
Ministry of Science, Education and Sports
CROATIE

SECRETARIAT DE L'APES

M. Stanislas FROSSARD
Secrétaire exécutif

Mme Clarisse BONJEAN
Responsable de projet

Mme Caroline LARGHI
Assistante administrative

ANNEXE II

Strasbourg, le 7 septembre 2017

EPAS (2017) 40

Accord partiel élargi sur le Sport (APES)

26^{ème} réunion du Bureau du Comité de direction de l'APES

Conseil de l'Europe
55 Avenue Kléber, F-75116 Paris
(1^{er} étage, salle de réunion n° 2)

Vendredi 29 septembre 2017, 9h30 – 17h00

Projet d'ordre du jour annoté

1. Ouverture de la réunion

La réunion sera ouverte par Frédéric Sanaur (France), Président du Comité de direction de l'APES.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le Bureau est invité à adopter l'ordre du jour et ses éventuels amendements.

EPAS (2017) 40

Action: Le Bureau est invité à adopter l'ordre du jour EPAS (2017) 40.

3. Rapports des réunions récentes

3.1 Liste de décisions – 25^{ème} réunion du Bureau du Comité de direction de l'APES, Paris, 20 mars 2017

EPAS (2017) 19

Action: Le Bureau est invité à adopter ce rapport.

3.2 Projet de liste de décisions – 11^{ème} réunion du Comité de direction de l'APES (réunion conjointe avec le Comité consultatif de l'APES), Limassol, 9-10 mai 2017

EPAS (2017) 39

Action: Le Bureau est invité à prendre note de ce projet de rapport et à proposer d'éventuels amendements, avant sa circulation au sein du Comité de direction pour adoption. Le Bureau est également invité à prendre note de la présentation faite par le Secrétariat sur le taux de participation par certains états aux réunions de l'APES.

3.3 Liste de décisions – 8^{ème} réunion du Bureau du Comité consultatif de l'APES, Bruxelles, le 5 septembre 2017

EPAS (2017) 44

Action: Le Bureau est invité à prendre note de ce de rapport.

4. Informations récentes

4.1 Etats membres

4.2 Organisations partenaires

- Proposition concernant la demande d'adhésion de EUSA au Comité consultatif

4.3 Conventions du Sport

4.4 Secrétariat du Conseil de l'Europe

Action: Le Bureau est invité à prendre note de la mise à jour orale faite par le Secrétariat.

5. Programme d'activités

5.1 Programme et budget 2017

EPAS (2017) 7rev1
Sport (2017) 1

a) Conférence Play the Game, Eindhoven, 26-30 novembre 2017

Action: Le Bureau est invité à prendre note des mises à jour apportées au calendrier d'activités 2017, à faire des propositions si nécessaire et à désigner des membres du Bureau pour assister aux activités auxquelles la présence de l'APES serait souhaitée.

5.2 Programme et budget 2018-2019

EPAS (2017) 33rev

Action: Le Bureau est invité à prendre note de la présentation faite par le Secrétariat sur l'avancement des discussions, au sein du Comité des Ministres, sur le budget 2018-2019 et sur le projet de budget de l'APES pour 2018, et est invité à faire des commentaires le cas échéant.

a) Projet de recommandation sur la bonne gouvernance – avancement

EPAS (2017) 26
EPAS (2017) 42

b) Projet de recommandation sur les sports de combat – avancement

Action: Le Bureau est invité à prendre note des échéanciers proposés pour ces deux projets de recommandation et, dans chaque cas, à approuver l'échéancier ainsi que le projet de texte, afin de procéder aux étapes suivantes.

EPAS (2017) 41
EPAS (2017) 48
EPAS (2017) INF14

c) Partenariat international contre la corruption dans le sport (IPACS) – Task Force 3

EPAS (2017) INF15
EPAS (2017) 45

d) Suivi de l'action 3 de MINEPS VI ([Kazan Action Plan](#))

Action: Le Bureau est invité à prendre note des actions et à faire des commentaires le cas échéant.

EPAS (2017) 46

e) Visites d'évaluation - respect par les Etats parties de leurs engagements

Action: Le Bureau est invité à prendre note des réponses reçues suite à la Lettre circulaire, et à faire des commentaires le cas échéant.

EPAS (2017) 49rev

6. Projets de contributions volontaires et projets joints

6.1 UE (DG Home) : Carton rouge à la criminalité dans le sport (KCOOS) (2016-2017)

6.2 UE (subventions directes) :

- [ProS4+](#) (2017)
- [Violence sexuelle dans le sport](#) (PSS+) (2017)
- Mixité dans le sport 2 (BIS2) (2018-2019)

6.3 Appel à contributions volontaires :

- Observateur de la Gouvernance du Sport (SGO) (2018)
- KCOOS+ (2018-2019)

Action: Le Bureau est invité à prendre note des mises à jour effectuées par le Secrétariat sur l'état d'avancement des travaux et le suivi donné à ces projets, et à faire des commentaires le cas échéant.

7. Conférences des Ministres responsables du Sport

7.1 14^{ème} Conférence du Conseil de l'Europe des Ministres responsables du Sport, Budapest, 29 novembre 2016

EPAS (2016) 56rev2

Action: Le Bureau est invité à prendre note de la mise à jour des actions de mise en oeuvre des résolutions.

7.2 15^{ème} Conférence du Conseil de l'Europe des Ministres responsables du Sport (Géorgie)

- a) Aspects organisationnels – dates et lieu éventuels
- b) Thème principal de la conférence
- c) Programme et format de la conférence

Action: Le Bureau est invité à prendre note de la présentation, par le délégué géorgien, des aspects organisationnels de la conférence. Le Bureau est également invité à faire des propositions pour le choix du thème principal de la conférence et à formuler des idées en vue de l'établissement d'un projet de programme.

7.3 Evénement informel de réseautage ministériel (à l'occasion de la Coupe du Monde de la FIFA, 2018, Fédération de Russie)

- a) Aspects organisationnels – dates et lieu éventuels
- b) Thème principal de la conférence
- c) Programme et format de la conférence

Action: Le Bureau est invité à discuter des aspects organisationnels de l'événement, à faire des propositions pour le choix du thème principal et à formuler des idées en vue de l'établissement d'un projet de programme.

8. Questions statutaires

8.1 Election d'un Rapporteur sur l'égalité des genres (Règle 7, para. 4, du Règlement interne)

EPAS (2012) 31rev1

- **Candidats**
- **Procédure de vote**

Action: Le Bureau est invité à prendre note du(des) candidat(s) proposé(s) à ce poste, et à demander au Secrétariat de déclencher la procédure d'élection au sein du Comité de direction par le biais d'une procédure écrite.

9. Visibilité

9.1 Publications

- **Manuel de bonnes pratiques– Sport et droits de l'homme**
- **Politique et pratique du sport – Echange d'informations sur la lutte contre la manipulation de compétitions sportives**

9.2 Site web Sport

Action: Le Bureau est invité à prendre note des mises à jour faites par le Secrétariat.

10. Promotion de la diversité et lutte contre la discrimination

10.1 Priorités (2017)

- “ **Travailler ensemble pour construire et consolider la démocratie, la tolérance et l'inclusion** ”, conférence annuelle, Chypre, 11 mai 2017

EPAS (2017) 36

Action: Le Bureau est invité à prendre note du rapport de la conférence.

10.2 Priorités (2018)

- **Réseau d’ambassadeurs nationaux du sport, de la tolérance et du fair-play**

EPAS (2017) 24

Action: Le Bureau est invité à prendre une décision sur la suite à donner par l’APES à ce réseau

11. Divers

- **Partenariat MESGO**
- **SIGA (Sport Integrity Global Alliance)**
- **Groupe d’experts de la CE (dans le cadre du [plan de travail de l’UE en faveur du sport 2017-2020](#))**

EPAS (2017) INF07

Action: Le Bureau est invité à prendre note des propositions de partenariat et à prendre une décision sur l’implication de l’APES dans ces activités.

12. Date et lieu de la prochaine réunion

Action: Le Bureau est invité à accepter de tenir la prochaine réunion du Bureau le [date] à [lieu].

Action: Le Bureau est invité à approuver la tenue de la 12^{ème} réunion conjointe du Comité de direction et du Comité consultatif les 14 et 15 mai 2018 à Strasbourg.